

écrit ce qui suit à l'occasion de cette école d'agriculture :

« Dernièrement, la *Minerve* annonçait que des bourses étaient offertes aux fils des cultivateurs désirant suivre les cours de l'école d'agriculture de l'Assomption. Cela m'a donné l'idée de me procurer le prospectus de cette école. Je suis étonné que tant d'avantages ne soient pas plus connus du public. Que l'on en juge :

L'instruction est gratuite. On enseigne aux élèves l'agriculture, dans toutes ses branches, le droit rural, l'art vétérinaire, la grammaire française, l'arithmétique et la géométrie. A la théorie dans l'école, se joignent la pratique sur la ferme et le travail du bois dans un atelier spécial. Bientôt une buanderie sur un haut pied sera attachée dans cette école. Enfin tous les dimanches, on donne un cours d'enseignement religieux aux élèves.

Ces jeunes gens pensionnent dans l'école même : ils sont sous la surveillance d'un prêtre et d'un ecclésiastique ; l'étude et le travail manuel marchent ensemble de façon à favoriser autant le développement du corps que celui de l'esprit. M. A. Marsan, le professeur d'agriculture, est un homme peu ordinaire par la science et son habileté dans l'enseignement de l'agriculture comme dans la pratique.

« Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'avec tout cela, la pension est donnée gratuitement à dix élèves chaque année, par le moyen de bourses et de primes formées par le gouvernement.

« Comment se fait-il qu'on ne recherche pas avec plus d'empressement des avantages aussi considérables ?

« Il y a deux ans, cinq élèves de l'école de l'Assomption ont remporté les premiers prix dans le comté de Montcalm pour le meilleur labour. Dans l'espace de vingt ans, la ferme de cette école a été tellement améliorée par de bons systèmes de culture que les revenus sont maintenant plus que doublés, et cela quoiqu'on ait depuis vendu plus de vingt-deux arpents de cette propriété. Si les jeunes gens de la campagne connaissent quelque chose en agriculture par la pratique, ils sont loin de posséder et surtout de raisonner toutes les connaissances agricoles ; ils ignorent encore bien davantage les autres sciences qu'on enseigne dans ces écoles.

« Quelles sont maintenant les conditions d'admission ?

Il suffit que l'aspirant soit dans la quinzième année de son âge, qu'il sache lire et écrire, qu'il ait l'intention sincère et la possibilité réelle de cultiver plus tard et qu'il puisse apporter un certificat de bonne conduite.

« Quelques doutes se sont répandus sur le maintien de nos écoles d'agriculture. Quelque chose qui arrive, les élèves n'ont pas à s'inquiéter, car l'existence de ces institutions est assurée par le gouvernement au moins encore pour un an, et si plus tard il doit y avoir des changements, ce ne sera plus probablement que pour les améliorer. Supposé toutefois qu'elles viennent à être abolies pour faire place à une seule école plus complète, les élèves alors existants y seront tout naturellement admis les premiers.

« Il me semble, M. le directeur, que la presse, si dévouée aux cultivateurs, leur rendrait un grand service en faisant valoir la cause des écoles où se rencontrent ces précieux avantages.

« AGRICOLA. »

*Note de la rédaction.*—On ne peut certes attacher trop d'importance à ces institutions qui ont été fondées dans le but de donner aux jeunes gens qui se

destinant à la culture des champs une instruction tout à la fois théorique et pratique ; comme nous le voyons par ce qui précède, le prix de l'enseignement les rend accessibles aux fils des cultivateurs. Le programme d'enseignement et les conditions d'entrée à l'école d'agriculture de l'Assomption sont pour ainsi dire les mêmes à l'école d'agriculture de Ste Anne. Le directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne, M. l'abbé Ls Tremblay, pourra en faire parvenir le programme à ceux qui le lui demanderont.

Nous regrettons que la discussion qui s'est faite dans quelques journaux assurément mal renseignés à l'occasion de nos écoles d'agriculture, de même que les cancanes de toutes sortes colportés dans le public, aient été nuisibles à la rentrée de nouveaux élèves dans ces institutions ; à tel point qu'on a même cru en quelque part que nos écoles d'agriculture étaient fermées depuis le premier juillet ou sur le point de fermer.

Fermer nos écoles d'agriculture serait, suivant nous, une véritable calamité ; leur donner les moyens de faire davantage pour la cause agricole, voilà ce à quoi doivent tendre énergiquement les véritables amis de l'agriculture. La science agricole est tout aussi indispensable à l'agriculteur, que l'étude des arts et manufactures pour ceux qui se destinent à d'autres vocations. Celui qui se destine à l'agriculture doit savoir comment la terre doit être préparée pour produire de beaux fruits ; il doit bien entendre les règles qu'il faut observer pour faire les labours nécessaires ; connaître les qualités du bon blé et des autres graines. Il doit être versé dans ce qui regarde les prés. Il faut qu'il entende le gouvernement des bestiaux, car chaque espèce de troupeau est d'une nature particulière ; connaître leur nourriture favorite, les maladies auxquelles ils sont sujets et les remèdes propres à les guérir. Il doit se connaître en chevaux, à cause des grands services qu'ils rendent ; savoir à quelles marques on distingue les qualités d'un bon ou d'un mauvais cheval, etc. : toutes choses que l'on enseigne aux jeunes gens qui fréquentent nos écoles d'agriculture, quoiqu'en disent les détracteurs de ces institutions. Comme nous l'avons maintes fois répété, édifions au lieu d'essayer à abolir des institutions inspirées par le plus pur dévouement à la cause agricole.

*Le devoir des fils des fermiers.*—Faisant des commentaires sur un récent discours du ministre de l'agriculture, à Ontario, le *Mail*, de Toronto, dit :

« M. Drury, ministre provincial de l'agriculture, dans son discours à l'Institut des fermiers à Kingston, Ontario, a fait des remarques fort à propos et à point relativement à l'indisposition des fils des fermiers de suivre la profession de leurs pères. Aucune carrière n'est plus honorable que celle de l'agriculteur, aucune occupation n'est plus indépendante. Cependant il n'y a personne plus disposée à l'abandonner que celles qui sont nées dans cet état. Mais quand on s'arrête à considérer les fausses impressions qui circulent à propos de la vie que mènent les hommes de profession et les artisans, ce n'est pas aussi étonnant. Le fils du fermier, et peut-être le fermier lui-même croit que la vie à la ville est une vie facile. Les heures de travail sont comparativement courtes, il existe beaucoup d'opportunités de s'amuser, et les comforts de l'existence sont aisés à atteindre. De plus,